

OAP- SECTEUR «SUR L'ETANG» 1AUa

PLU de RECOLOGNE



Description générale

Cet ensemble de parcelles s'étend sur une surface d'environ 1,1 ha et se situe en partie Est de la commune. L'environnement immédiat se compose de constructions individuelles récentes sous forme de pavillons.

Accès et dépl acements

L'accès à la zone s'effectuera via le centre-bourg par la rue des Granges. La sortie s'effectuera sur la Grande Rue (sens unique).

La création de voiries seront doublés de cheminements doux dont une liaison sera assurée jusqu'au lotissement rue Duretete.

Formes urbaines

La densité nette (hors VRD) minimale à respecter est de 15 logements/ha avec une densité croissante en direction de la RD. Une mixité des formes urbaines sera envisagée sur ce secteur: maison individuelles et/ou groupées. Une orientation des faitages sud-ouest sera privilégiée afin de favoriser l'utilisation des énergies renouvelables dans une optique de performance énergétique.

Traitement paysager

La conservation d'une partie des vergers et des boisements présents sur le secteur permettra de matérialiser des espaces tampon.

LEGENDE

Périmètre de la zone



Voie à créer



Création d'une voirie -



Vergers et boisements à conserver en partie





